SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODÉRES.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Formant l'encoignure de l'avenue Peters et de la rue Saratoga, portant le No municipal 1838 de l'avenue Peters.

Stanley O. Thomas vs Charles E. Gore et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 91,975—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 février 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent — les droits, voies, privilèges, servitudes — y appartenant et en dépendant, dans le Sixième District de cette ville, [illegible] No 490 borné par l'avenue Peters, Saratoga (autrefois St-Patrick), Octavia — (autrefois St-Denis), lesdits lots — par les lots 12 et 13 sur un — M. Brosnan, voyer de ville, daté du — de novembre 1886, et d'après ledit — lots mesurent comme suit: Le — forme l'encoignure de l'avenue Peters et la rue Saratoga, mesurant trente pouces trois lignes de face à l'avenue — sur une profondeur de cent vingt — le lot No 13 mesurant trente pieds — et deux lignes de face à l'avenue — sur une profondeur de cent vingt pieds — lignes égales et parallèles.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant — un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
T. M. & J. D. Miller, avocats pour le demandeur.
14 janv—14 21 28—fév 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur, améliorée du Quatrième District

Portant les Nos municipaux 2901 et 2903 avenue Washington, coin de la rue Willow.

[Et borné par les rues Quatrième et Sud Claiborne.]

New Orleans Brewing Company vs J. C. Roche.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 91,691—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 janvier 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou qui en quelque sorte en font partie, situés dans le Quatrième District de cette ville, carré borné par l'avenue Washington, les rues Quatrième, Willow, Sud Claiborne; un dédits terrains formant le coin de l'avenue Washington et de la rue Willow; l'autre adjacent auxdits lots, mesure conjointement soixante pieds de face avenue Washington sur cent pieds de profondeur et de façade rue Willow, et les terrains sont aussi décrits comme suit: Un morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré No 404, borné par l'avenue Washington, les rues Willow, Quatrième, Claiborne, lequel morceau ou portion de terre forme le coin de l'avenue Washington et de la rue Willow et mesure soixante pieds de face avenue Washington sur une profondeur et façade rue Willow de cent pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 0/0 sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Howe, Fenner, Spencer & Cocke, avocats de la demanderesse.
24 déc—24 25 31—jan 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Sixième District.

Portant les Nos municipaux 818 et 820 rue Upperline, entre les rues Magasin et Constance.

The People's Homestead Association vs William L. Raymond

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 91,915—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 février 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet (No..) borné par les rues Upperline, Magasin, Constance et Robertson, laquelle portion de terre formant la portion de face du lot No 12 sur un plan de J. F. Braun, arpenteur, daté du 25 avril 1887, déposé comme plan No 72 en l'étude de A. Hero Jr, notaire, et mesurant trente pieds de face à la rue Upperline sur une profondeur de quatre vingt dix pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
Carroll, Henderson & Carroll, avocats pour la demanderesse.
14 jan—14 21 28—fév 4 11 17

CHEVAUX ET MULETS

Les recettes pour les chevaux et mulets a assez bonnes, avec demande modérée et prix élevés.

Chevaux de selle et de voiture	150@2 5
Bons chevaux de trait	75@1 5
Chevaux communs	50@10[illegible]
Mulets de ville	150@17[illegible]
Extra heavy	230@2[illegible]
Mulets pour habitations inférieures	150@1 5
Mulets de coton	5[illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une jolie Propriété substantielle de valeur du Premier District,

Portant le No municipal 701 avenue Howard, entre l'avenue St-Charles et la rue Carondelet, en face du Cercle Lee.

Richard M. Tebault vs William G. Tebault.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 91,646—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par la Promenade Triton (maintenant l'avenue Delord ou Howard), Cercle Tivoli (maintenant Cercle Lee), l'avenue St-Charles et les rues St-Joseph et Carondelet, désignés par les lettres E, F et G sur un plan de Arthur de Armas, voyer, daté du 2 février 1871, et déposé en l'étude de G. Le Gardeur, notaire. Le lot E mesure quatorze pieds quatre pouces et trois lignes au Cercle Tivoli, maintenant Cercle Lee, cinquante pieds huit pouces de face à l'avenue Delord ou Howard, cinquante pieds sur la ligne de côté le divisant du lot D, et soixante-cinq pieds huit pouces et quatre lignes sur la ligne de côté le divisant du lot F, le lot F est contigu au lot ci-dessus, mesurant vingt-cinq pieds de face au Cercle Tivoli ou Cercle Lee, soixante-cinq pieds huit pouces et quatre lignes sur le côté le divisant du lot E, quatre-vingt-trois pieds quatre pouces et trois lignes sur l'autre ligne de côté le divisant du lot G, et trente-cinq pieds quatre pouces et trois lignes sur la ligne du fond; le lot G est contigu au lot ci-dessus, mesurant vingt-cinq pieds de face au Cercle Tivoli ou Cercle Lee, quatre-vingt trois pieds quatre pouces et trois lignes sur la ligne le divisant du lot F, et cent un pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté, et trente-deux pieds sur la ligne du fond; lesdits lots E, F et G sont composés d'une portion du lot un, et sont représentés par et compris dans le lot A du plan de Louis E. Pilié, assistant voyer de ville, daté Nouvelle-Orléans, le 22 mars 1834, annexé à un acte pardevant Walter D. Denégre ancien notaire en cette ville, le 1er juin 1889.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Félix J. Dreyfous, avocat pour le demandeur.
22 jan—22 28—fév 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant le No municipal 4219 rue Magnolia, entre les rues Milan et Berlin (îlet borné par la rue Clara).

Veuve J. P. Carrere vs Thomas Kellogg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 91,711.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, 11 et No 638 compris entre les rues Berlin, Clara, Milan et Arcadia, maintenant Magnolia, de cette ville, désignés comme lots Nos 23 et 24, et mesurant chacun trente-cinq pieds de face à la rue Arcadia, maintenant rue Magnolia, sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles Louque avocat pour la demanderesse.
21 jan—21 22 28—fév 4 11 18 23 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Wm H. Byrnes, Administrateur de la succession de E. Conery, Sr, Thos J Kernan, (Subrogé) vs Andrew W. Smythe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 75,941—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 24 février 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre désigné comme suit:

Section 24, township 12, Range Sud 11 Est dans le District de Terre Sud-Est de la Louisiane contenant cent trente-six et douze centièmes d'acres, plus ou moins.

Sujet à n'importe quels droits légaux que Charles G. W. Talen peut avoir en et à la propriété ci-dessus.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication, faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 jan—21 28—fév—4 11 18 23 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Deuxième District.

Sur la rue Orléans, entre Robertson et Villeré (îlet borné par la rue Ste-Anne.)

Joseph A. Craven & Company vs Héritiers de la Succession William E. Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 87,756—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 janvier 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre situé dans le carré No 180, Deuxième District, borné par les rues Orléans, Villeré, Robertson et Ste-Anne, mesurant trente un pieds rue Orléans sur soixante-dix pieds de profondeur et désigné sur les rôles d'assessement de la ville de la Nouvelle-Orléans comme terrain No 5 et toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Saunders, Dufour & Dufour, avocats des demandeurs.
24 déc—24 31—jan 7 14 21 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Septième District.

Mme D. Lake vs Mme Emilie Brandt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 91,411—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 février 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux terrains, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le Septième District de cette ville, carré No 540, borné par les rues Olive, Fern, Edinburgh et Bernadotte, désignés par les lots Nos onze et douze, mesurant chacun vingt-cinq pieds un pouce de façade rue Olive sur une profondeur de cent cinquante pieds, entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. A. Parsons, avocat pour la demanderesse.
31 déc—31—jan 7 14 21 28—fév 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District,

Portant le No municipal 638 rue S. Tonti, entre les rues Gravier et Perdido.

Joseph S. Drouet vs Louise Clifton, épouse de Louis M. Age.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 91,070—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains terrains avec les bâtisses, etc., situés dans le Premier District de cette ville dans le carré d'îlet No 27 borné par les rues Perdido, Mira Tonti et Gravier, désignés par les numéros 12 et 13, lesquels mesurent comme suit: No 12, vingt-sept pieds un pouce cinq lignes de face à la rue Tonti, et No 13, vingt-sept pieds un pouce quatre lignes de face à la rue Tonti, sur une profondeur, chacun, de cent cinquante-et un pieds quatre pouces et une ligne.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
W. R. Ker, avocat pour le demandeur.
23 jan—23 28—fév 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Junius Garlick vs Williams Medical and Surgical Institute et Dr Leon Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 91,041—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 février 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt du Dr Leon Williams dans et à l'affaire intitulée Doctor Leon Williams versus M. et Mme F. W. Gaudeen No 90,342 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus,

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Stafford et Lambert avocats du demandeur.
22 jan—22 23 25 29—fév 2 3

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT, Division E—No 92,181—J. F. Hoffman vs Ses Créanciers—Ordre — Considérant la pétition suivante et les tableaux des recettes et passifs dûment vérifiés et enregistrés,

Il est ordonné que, après une annonce, avis et citations aux créanciers, requis par la loi, une réunion des créanciers dudit J. F. Hoffman soit convoquée et tenue d'après la loi, devant Scott E. Beer, notaire, en son bureau, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, commençant le 16me jour de février 1910, à 11 heures A. M., pour voter, accordant ou refusant l'application dudit J. F. Hoffman, pour un répit de quatre, huit et douze mois de la date de ladite réunion.

Il est de plus ordonné que Gus J. Rieon, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et la propriété dudit J. F. Hoffman soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, La., 14 janvier 1910.
Signé: GEO. H. THEARD,
Juge.

Pour copie conforme:
J. McCORMICK, Député-Greffier.
Edward M. Robbert, avocat.
19 jan—19 23 28

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge,

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK. N J.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.